FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION SAISON 2023 / 2024

Règlement Général sur la Protection des Données personnelles

Les données collectées par le club sont nécessaires aux démarches administratives permettant l'adhésion au club, l'adhésion à la FFTA, à laquelle le club est affilié et à la souscription ou le refus de l'assurance (MAIF) qui permettent la pratique du tir à l'arc. Pour les licenciés mineurs, il est nécessaire de collecter des données concernant les responsables (parents, tuteurs, …).

Le club collecte et transmets les données suivantes à la FFTA : identité du licencié (nom, prénom, date de naissance), son adresse postale, des moyens de communication (téléphone, email) et la validité du certificat médical (+nom et numéro du médecin) ou la validité du questionnaire de santé autorisant le tir en compétition, la photo pour les licences compétitions et la validation ou le refus de l'assurance individuelle après présentation des garanties. Le club utilisera les données de contact pour informer ses membres et convoquer à l'assemblée générale. La durée de conservation des données gérée par le club est limitée à la durée de l'année sportive et de l'année suivante en attente de réinscription. Au delà ces dernières peuvent être archivées en dehors de la base active par le club. La durée de conservation totale est fixée à 5 ans après la dernière année d'adhésion. Le droit d'accès de modification, suppression s'exercent auprès du président du club pour cette fiche d'adhésion.

Pour les données collectées par la FFTA, il n'existe pas encore d'agrément de protection de données formel entre le club et la FFTA encadrant la collecte et l'enregistrement des données des adhérents. La conformité RGPD avec les fournisseurs de la FFTA pouvant accéder aux données est inconnue par le club à ce jour. Les fiches 3716 et 3717 présentant les premières dispositions RGPD sont à votre disposition sur le site de la FFTA De plus, lisez les CGU et Privacy sur l'interface web FFTA de l'espace licencié. La durée de conservation des données personnelles à la FFTA est illimitée. La FFTA ne dispose pas de DPO. L' exercice des droits se fait par l'interface web licencié ou par mail. Néanmoins, l'ensemble des données sont historiées et ces historiques permettent d'accéder aux données précédentes à l'exercice du droit de modification ou suppression pour les échelons suivants : club, département, région et FFTA. La FFTA intègre d'autres données, dont la position géographique du domicile. L'exercice du droit de modification de cette donnée entraîne l'utilisation d'un moteur Google et peut transmettre cette donnée spécifique hors EU. Cette donnée et d'autres au delà du principe de limitation de collecte ne sont pas possibles à supprimer à ce jour. La transmission des données par la FFTA aux échelons inférieurs est également réalisée afin de permettre la pratique en compétition, sans que cette transmission et la sécurité de ces dernières ne soient garanties à ce jour exercice des droits pourrait ne pas être complet aux échelons inférieurs est inconnue par le club à ce jour. Les fiches 3716 et 3717 présentant les premières dispositions RGPD sont à votre disposition sur le site de la FFTA

PHOTO¶

Civilité : ☐ **Madame** ☐ **Monsieur**

Nom d'usage :

Prénom:

Nationalité :

Nom de Naissance :

Date de naissance : / /

Pays de naissance:

Département de naissance:

Lieu de naissance :

Adresse :

C.P. : **Ville :**

Pays :

Email : @

Contact : . . . . . **Fixe**

. . . . . **Mobile**

Autorisation utilisation coordonnées par laFFTA : ☐ **OUI** **NON** ☐

☐ **Photo Licence** **Notice + Assurance Fédérale** ☐ **Validée** ☐ **Refusée**

Certificat médical ou questionnaire : ☐

<u>Données non transmises à la FFTA :</u>

Responsable Légal (Mineur) - Autorisation d'Intervention Chirurgicale : ☐

Civilité : ☐ Madame ☐Monsieur Lien de parenté :

Nom : **Prénom :**

Adresse

C.P. : **Ville :**

Contact : _____.____.____.____._____ **Mobile**

_____.____.____.____._____ **Fixe**

Email : _____@_____

Civilité : ☐ Madame ☐Monsieur Lien de parenté :

Nom : **Prénom :**

Adresse

C.P. : **Ville :**

Contact : _____.____.____.____.____ **Mobile**

_____.____.____.____.____ **Fixe**

Email : _____@_____

<u>Données non transmises à la FFTA (suite) :</u>

J'autorise la parution de photos de l'archer(e) sur le site du club : ☐Oui ☐Non

Cotisation annuelle (inclus cotisation FFTA et assurances) :

Licence Adulte compétition : ☐120 €

Licence Adulte loisir : ☐111 €

Conjoint ou enfant de + de 18 ans pratiquant la compétition : ☐110 €

Conjoint ou enfant de + de 18 ans loisir : ☐101 €

Jeunes 10 ans à 18 ans : ☐65 €

Poussins - 10 ans : ☐58 €

Archer licencié Extérieur ☐50 €

Facultatif T-Shirt Taille ☐ **☐12 €**

Pass'Sport Montant : ☐

Location Arc découverte 15 €/trimestre ☐

Caution matériel : 80 €

Kit débutant (Dragonne, carquois, 6 flèches, fausse corde, brassard) ☐45 €

Règlement cotisation + 3 chèques de 15 € encaissés en début de trimestre + caution

Total : ☐ **Paiement par chèque**

Demande d'attestation cotisation : ☐oui ☐non

Pièces à joindre au dossier d'inscription

- Fiche d'inscription dûment remplie
- Une photo format identité
- Pour les mineurs, autorisations des représentants légaux remplies et signées
- Charte des parents signée (en annexe)
- Règlement de l'inscription : chèque à rédiger à l'ordre des "Archers de Montgiscard" pour le règlement des cotisations.
- Éventuellement règlement de la location d'arc : 3 chèques de 15 € (encaissés au début de chaque trimestre) et un chèque de caution de 80€ (rendu à la fin de la saison à la restitution de l'arc).
- **Certificat médical** : Pour cette saison le certificat médical n'est plus obligatoire à l'inscription quelque soit l'âge du licencié, par contre le questionnaire de santé CERFA 15699*01 joint en annexe doit être rempli.Ce questionnaire de santé est obligatoire, le sportif atteste qu'il a répondu par la négative à l'ensemble du questionnaire. Si une réponse est positive, alors il doit fournir un certificat médical.

  « Je soussigné … certifie avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé préalable au renouvellement d'une licence sportive »

  Attestation à remettre au président de club avant validation de la licence par Internet. Une réponse positive à l'une des questions entraîne la nécessité de présenter un nouveau certificat médical. (modèle en annexe)
- Éventuellement, une notification du refus de l'assurance individuelle accident proposée dans la cotisation fédération

Bureau de l'association :

Secrétaire :	Stéphane COCHET :	06 47 09 85 51
Trésorier :	Alain BEAUSSART :	06 20 18 19 91
Président :	Michel PASCAL:	06 81 63 76 30

Coordonnées du club :

Archers de Montgiscard - Mairie de Montgiscard - 17 Grand' Rue - BP29 - 31450 MONTGISCARD

Mail : archers.montgiscard31@gmail.com

Site : archersmontgiscard.sportregions.fr

Charte à l'usage des parents d'archers

Les enfants mineurs doivent toujours être accompagnés d'un adulte sur le parcours et aux buttes d'entraînement.

Les séances d'initiation ont lieu tous les samedis de 14h00 à 16h00 sauf pendant les vacances scolaires. Les samedis où l'initiation n'aura pas lieu seront signalés sur le panneau d'affichage.

La plupart du temps vous serez informés par mail de la vie du club et sur le site. Sinon les informations de dernière minute seront affichées sur le panneau.

Lorsque vous amenez votre enfant à la séance d'initiation voici quelques règles :

- **Respecter les horaires** : les séances commençant à 14h00 votre enfant doit être présent **avant 14h00**. De même la fin des cours est à 16h00, soyez là pour le récupérer, de plus vous pourrez connaître les progrès et l'attitude de votre enfant auprès de l'initiateur. Les initiateurs sont des bénévoles qui prennent sur leur temps libre pour s'occuper des autres, la moindre des choses est de les remercier en étant ponctuel.

- **IMPORTANT : Vous devez accompagner votre enfant jusqu'à l'initiateur et vous assurer que le cours a bien lieu (il est quelque fois matériellement impossible de prévenir les parents d'une absence de dernière minute).**
  Nous nous déchargeons de toute responsabilité en dehors des horaires des cours d'initiation.

- Nous nous réservons le droit d'exclure tout enfant qui ne respecte pas les consignes. Le tir à l'arc est une discipline dangereuse où les archers doivent respecter des règles de sécurité et les autres archers. Tout manquement sera sanctionné, d'abord par une exclusion temporaire qui peut devenir définitive si le comportement de la personne ne change pas.

- Au cours de l'année plusieurs bilans d'évaluation auront lieu afin que votre enfant puisse voir ses progrès. Vous pourrez en prendre connaissance sur son carnet de progression.

Nom et Prénom de l'archer :

Signature des Parents

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N°15699*01

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé QS – SPORT

☐

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié*

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Nom Prénom